

Des handicapés descendent dans la rue à Lausanne

Basisdienst F3bsf062

Les personnes en situation de handicap veulent avoir davantage leur mot à dire dans les décisions qui les concernent, comme dans le choix de leur lieu de vie. Avec le slogan "Rien sur nous, sans nous", une centaine de manifestants se sont mobilisés samedi à Lausanne.

Durant la journée, plusieurs actions ont été menées pour "secouer le cocotier". Au centre-ville, le public pouvait notamment tester un parcours de sensibilisation en chaise roulante, découvrir des moyens auxiliaires ou encore rencontrer un chien d'assistance.

L'opération "Livres vivants" où une personne donne en direct son "récit de vie" a remporté un grand succès. "Certaines personnes sont ressorties en pleurs de ces face-à-face sans voyeurisme", a expliqué samedi à Keystone-ATS Anne-Catherine Reymond, secrétaire générale de **Cap-Contact**, association d'entraide romande.

Point d'orgue de l'événement, un cortège inclusif a rassemblé sous la pluie une cinquantaine de personnes, notamment des handicapés avec leur famille et accompagnants. Plusieurs d'entre eux avaient pris place sur un char tiré par un tracteur, ou une calèche emmenée par deux chevaux. "C'est ma vie, c'est mon choix" ou encore "Des soins à la maison SVP" titraient pancartes et banderoles.

Pas d'autre choix que l'institution

Selon les associations, les personnes en situation de handicap se sentent souvent laissées pour compte. La Suisse est encore loin de satisfaire aux exigences de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), qu'elle a pourtant signée.

Son article 19 garantit le droit à une vie autonome, ce qui implique que les personnes concernées aient accès à des services d'aide et d'accompagnement de proximité. "Ce qui n'est malheureusement souvent

pas le cas, les personnes n'ayant pas d'autre choix que d'aller en institution", a expliqué Anne-Catherine Reymond.

Le nombre de places en établissement socio-éducatif (ESE) augmente alors qu'il devrait baisser, selon la responsable. "Trop souvent l'argent va aux institutions. Le bénéficiaire reste le parent pauvre du système. Il a encore très peu son mot à dire".

Adhérer au petit protocole

Les associations demandent à la Suisse d'adhérer au petit protocole facultatif de la convention, qui est plus contraignant. Il permet de recourir auprès du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU, lorsque les tribunaux suisses n'entrent pas en matière ou rejettent les demandes.

"Je connais le cas d'un jeune, déficient intellectuel, qui va être changé d'institution contre sa volonté. Si la Suisse avait adhéré au petit protocole, nous aurions pu porter l'affaire plus haut", explique Mme Reymond.

Une pétition réclamant cette adhésion a été lancée. Elle vise à recueillir quelque 10'000 signatures d'ici la mi-octobre.